

## **Conseil d'établissement 2021-2022**

Le mardi 12 octobre 2021

### **PROCÈS VERBAL**

#### **1. Présence et vérification du quorum par la direction**

Sont présents:

Chantal Laurin, direction	François-Olivier Martin, parent primaire
Marysol Rouzier, parent secondaire	Judikaëlle Marterer, parent primaire
Angélique Bourbier, parent primaire	Julie Dumontet, enseignante
Anouska Thérien, enseignante	Marie Brodeur Gélinas, parent primaire/secondaire
Aura Tremblay, élève secondaire	Marie Noël, enseignante
Béatrice Lefebvre, parent substitut	Marie-Soleil, parent primaire
Catherine Robin, enseignante primaire	Nicolas Monette, enseignant
Félix Maël Beaudet, élève secondaire	Marianne Dubuc, parent primaire/secondaire
Aurélie Dumas, parent	

## **2. Présentation des membres**

Petit tour de table où chaque membre du CÉ se présente.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ulrich H. demande si l'accès aux PV en ligne, déjà discuté en 2020-21 en fin d'année, est toujours prévu. Avec un accès à l'école limité en temps de COVID, il souligne l'importance du partage et de l'accès à ces documents. Chantal L. répond que ce sera déposé sur le site web de l'école.

L'ordre du jour est proposé par Anouska T., est secondé par Aurélie D., et est adopté à l'unanimité.

## **4. Période réservée au public**

Aucune intervention.

## **5. Fonctions et pouvoirs du CÉ**

Rappel des fonctions du conseil d'établissement par Chantal L. pour les nouveaux membres, et invitation à se référer à la formation obligatoire pour les membres d'un conseil d'établissement qui leur a été transmis par courriel.

## **6. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt**

Nouveau document de déclaration de conflit d'intérêt maintenant à remplir par les membres du CÉ. Le document est disponible au secrétariat et doit être rempli d'ici la prochaine réunion du CÉ.

## **7. Rôle des substituts (5 min)**

Présentation du rôle des membres substituts.

## **8. Élection de la présidence et de la vice-présidence au Conseil d'établissement**

Présentation des rôles de la présidence et de la vice-présidence.

Candidature de Marysol Rouzier au poste de présidente proposée par Ulrich H., et appuyée par Marianne D. Adoptée à l'unanimité.

Candidature de François-Olivier Martin au poste de vice-président proposée par Ulrich H., et appuyée par Marisol R. Adopté à l'unanimité.

## **9. Budget de fonctionnement et de perfectionnement du Conseil d'établissement et budget**

### **OPP**

Un montant de 400\$ est mis à la disposition du CÉ pour l'achat de collation, ou pour les frais de taxi pour les élèves qui habitent trop loin. En cas de non-utilisation, ce montant peut être redistribué pour une autre utilisation (à vérifier).

Un montant de 400\$ est aussi mis à la disposition du CÉ pour de la formation.

Un montant de 50\$ est mis à la disposition de l'OPP pour ses activités.

## **10. Rapport du conseil des élèves**

Aura T. partage ce qui a été discuté lors du conseil des élèves:

- local 317, aménagement
- local de silence, rappel des règles
- Elki Mercier a fait une présentation sur la semaine verte
- Vivre ensemble

## **11. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 juin 2021**

Le procès verbal est proposé par Ulrich H. et appuyé par Philippe S. Adopté à l'unanimité.

### **11.1 Suivi au procès-verbal**

Comité racisme systémique et médiation: Ulrich demande si la proposition du choix d'une médiation pour les travaux du comité est toujours d'actualité? Marysol fait un petit résumé de la situation: une proposition de médiation a été envoyée à l'ensemble des membres du comité racisme systémique l'année dernière, suite à un constat de colère résiduelle lié aux événements de 2019-20. Puisqu'il n'y a pas eu de suite de la part du comité, et que la médiation doit être volontaire, Marysol a pris pour acquis que cette avenue ne répondait pas aux besoins du comité. Marysol ne recommande donc pas de poursuivre dans cette voie, à moins que des membres du comité répondent autrement.

Suivi sur le guide “éthique et communication”, qui fait partie du plan de travail présenté par l’école cette année. Dossier à être encadré par les membres du CÉ.

## DÉCISION

### 12. Activités éducatives, culturelles ou sportives

#### 12.1 Primaire et secondaire

##### a. Dépôt de la résolution

Résolution reconnaissant la pertinence des sorties éducatives et permettant la tenue de celles-ci, et autorisation des dépenses liées à celles-ci. Proposée par Ulrich H. et appuyée par Julie D.

##### b. Dépôt du tableau des activités

Demande de contribution volontaire de 2\$ pour l’activité camping de la classe bleue proposée par Anouska T. et appuyée par Aurélie D.

#### 12.2 Service d’animation

À cause de la COVID et des mesures sanitaires, les règles ont changé pour les sorties du service d’animation. L’exigence du passeport vaccinal pour les accompagnateurs complique les choses. Le service d’animation a donc décidé de “faire venir la sortie à l’école”, plutôt que d’emmener les élèves en sortie. Une journée “totalement cirque” aura donc lieu prochainement à l’école, à un coût moindre que ce qui avait été adopté par le CÉ.

Proposé par Marie N. et appuyée de Angélique B.

La prochaine sortie sera présentée au CÉ, puisqu’elle sera ajustée selon les règles sanitaires dans les prochaines semaines.

### 13. Levées de fonds

**Paniers bio:** aucun parent ne s’est manifesté à ce jour. Des bons de commande papier seront envoyés via les enfants pour que ce soit plus tangible.

**Vente de sapins de Noël** : Marie Noël propose une vente de sapins de Noël afin d'amasser des fonds pour le remplacement d'équipement et autres dépenses. À cause de la COVID les possibilités sont plus limitées, mais la tenue de cet événement peut se faire en extérieur, et avec une possibilité de créer un moment pour la communauté en faisant d'autres activités en même temps.

La tenue de l'activité *Vente de sapins* est proposée par Marysol et adoptée par François-Olivier Martin.

#### **14. Approbation de l'utilisation des locaux de l'école**

n/a

### **CONSULTATION/ DISCUSSION**

#### **15. Règles de régie interne**

Ulrich H.: proposition d'y inclure la charte de communication élaborée par le CÉ l'année dernière.

Appuyée par Anouska T.

#### **16. Acte d'établissement et PTRDI**

Formulaire rempli par le CÉ.

#### **17. Fondation**

Comité fondation: Ulrich H., Angélique B. et Patrice se sont joints au comité.

Marysol fait une petite mise en contexte: la discussion a été reportée au fil des années pour diverses raisons, mais il est temps de décider de réactiver ou non la fondation. La fondation a été créée au départ pour financer les projets, si fous soient-ils, des élèves. La fondation a évolué tranquillement vers une fondation plus centrée sur l'école, et la CSSDM devait être davantage impliquée. Cela ne plaisait pas à la communauté, et il a été décidé de ne pas accepter la présence de la CSSDM, et de maintenir la fondation, mais sans l'utiliser, en attendant de trouver une façon de la remettre sur pied. Le financement se fait donc toujours directement auprès de la communauté du Vitrail, alors que la fondation servait justement à solliciter d'autres sources financières, extérieures à notre communauté.

Il y a donc questionnement sur la nécessité d'avoir une fondation du Vitrail pour arriver à trouver le financement dont nous avons besoin pour nos différents projets. Une fondation nous permettrait d'émettre des reçus pour fins d'impôts, de mettre en place une structure pour solliciter financièrement des gens hors de la communauté du Vitrail (et ainsi éviter d'essouffler les familles qui se retrouvent souvent à déboursier pour les projets), et de mieux gérer les fonds amassés. Elle implique en contrepartie l'implication de parents motivés (qui pourraient être épaulés par des enseignants ou membres de l'équipe-école), demande une structure définie et une gestion administrative plus lourde que ce que nous visons à l'heure actuelle.

D'autres options sont mentionnées: se joindre à la fondation de la CSSDM, ce qui aurait par contre pour effet de limiter les pouvoirs et les libertés de l'école, en plus de présenter un avenir incertain étant donnée la mise sous tutelle de la CSSDM; ou encore utiliser l'argent de la fondation pour que le CÉ le répartisse selon les différents projets.

Une proposition de conserver la fondation et de la relancer petit à petit avec des objectifs réalisables à relativement court terme est proposée par Anouska T. et appuyée par Marie N.

## **INFORMATION**

### **18. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ**

### **19. Plan d'action**

#### **19.1 Travaux en lien avec le projet éducatif**

Continuation du travail sur les fonctions exécutives, le centre d'expertise Vanguard à Montréal nous accompagnera.

#### **19.2 Travaux en lien avec la coéducation**

Continuation du travail de l'an passé.

#### **19.3 Mise en œuvre de la nouvelle structure participative**

Pour qu'un comité soit tripartite, doit-il inclure obligatoirement un membre parent, élève et école t? Ou une simple consultation suffit à être tripartite?

Anouska répond qu'un membre de chaque groupe doit être sur le comité, sans avoir à assister à toutes les rencontres, mais qu'il assurera le pont entre les différentes parties de notre communauté.

#### **19.4 Civilité et communication**

Chantal mentionne qu'elle a été heurtée par les communications qu'elle recevait, et constate qu'il est nécessaire d'aller plus en profondeur dans ce dossier (tant auprès des élèves que des parents).

Plusieurs membres du CÉ expriment leur désarroi face au témoignage de Chantal, et souhaitent qu'on aille de l'avant pour continuer d'améliorer la situation et de mettre un terme à ces attitudes inacceptables. Elle nous informe qu'elle a contacté le centre de services afin de savoir quelles étaient ses ressources. Nous pourrions avoir du soutien à ce niveau au besoin.

Marie Noël propose que les membres du comité de l'an dernier puissent s'impliquer et continuer leurs travaux.

Il est proposé de ne tolérer AUCUN geste inapproprié. D'intervenir de façon constante et cohérente, systématiquement.

Proposition de donner un mandat au CÉ pour travailler sur ce dossier appuyée par François-Olivier.

Marie N. et Ulrich H. et Aura T. se proposent pour se joindre au comité qui travaillera sur ce dossier.

#### **20. Rapport OPP**

L'Opp n'a pas encore reçu les noms des parents intéressés à se joindre au comité et n'a rien à partager.

#### **21. Rapport des comités**

##### **21.1 Comité coéducation**

##### **21.2 Comité accueil**

### 21.3 Comité bibliothèque

### 21.4 Comité Vitrail Hebdo

### 21.5 Comité Jardin

### 21.6 Comité Vivre-ensemble

### 21.7 Comité de parents du CSSDM

Proposition par Philippe S. que le point comité apparaisse plus tôt à l'horaire par respect pour les membres qui se joignent au CÉ. Appuyée par Béatrice L.

## 22. Rapport des groupes de travail

### 22.1 Racisme systémique

Chantal L. nous explique qu'elle a été informée des travaux du comité Racisme systémique, et de la nécessité de poursuivre les travaux, mais qu'étant nouvellement arrivée, elle n'a pas tout le portrait de la situation. Elle souhaite mieux comprendre les besoins du comité et de la communauté. N'ayant pas reçu le mandat du comité (erreur de communication, il lui sera transmis), il lui manque une partie des informations.

Chantal demande donc: ce comité de travail tel qu'il existe aujourd'hui est-il toujours un besoin? son mandat pourrait-il être élargi?

Le CÉ rappelle avoir demandé qu'un accompagnement professionnel soit présent pour encadrer la discussion et les travaux du comité afin de s'assurer que le tout se déroule de façon constructive et bienveillante, étant donné l'aspect délicat et les tensions au sein de la communauté.

Marie B.G. précise que le comité se penche sur cette demande, qu'il est en attente d'offres de service. Suite à discussion entre Marie-Soleil et Chantal, le comité se demandait si une aide pouvait être apportée de la part de la nouvelle direction ou du CÉ.

Il est mentionné:

- Que le comité a sa raison d'être au sein de notre école.

- Qu'il serait important de bien déterminer quels sont les intentions et les besoins des membres du comité pour mieux définir ses travaux et s'assurer d'un travail commun.
- Qu'il est souhaité qu'une personne extérieure et objective accompagne le comité à cibler ses besoins
- Que le comité se voulait un espace de parole au départ, qui permettrait de définir quels sont les besoins et le plan d'action à mettre en place.
- Qu'une mise en contexte est nécessaire pour que Chantal saisisse bien les besoins et intentions
- Qu'il est souhaitable que le comité réfléchisse à son nom, puisque le terme racisme systémique est très fort et est issu d'une situation qui a eu lieu en 2020, qu'il limite le champ d'action du comité et ne représente peut-être plus les intentions de ses membres. Il serait possible d'orienter les travaux vers une démarche plus positive, vers la diversité, l'inclusion, l'égalité, etc. Que le comité agisse dans l'intérêt des élèves, à sensibiliser la communauté et à l'amener à réfléchir sur notre société/notre école et aux changements que nous pouvons y apporter.
- L'équipe-école rappelle l'importance du droit à l'erreur. Il y a crainte que le comité devienne trop rigide et ait pour effet une certaine censure ou que la vigilance exercée n'en vienne à inhiber les [enseignant.es](http://enseignant.es), les décourageant de prendre des risques nécessaires pour aborder ces enjeux. Il est donc souhaité qu'on garde en tête, dans la définition du comité et dans ses travaux, que tous font de leur mieux et veulent apprendre, tout en ayant le droit d'essayer, de se tromper de bonne foi. L'équipe-école souhaite que la discussion continue, avec ouverture et inclusion. Plusieurs membres enseignants du CÉ expriment le besoin de voir le mandat du comité transformé afin qu'il porte sur l'inclusion pris au sens large plutôt que sur la lutte contre le racisme systémique exclusivement.
- Qu'il serait important de créer un point dédié au CÉ pour une prochaine rencontre puisque c'est un sujet qui demande plus de temps de discussion.

Une proposition de Marysol R. de modifier le nom du comité pour une formulation plus positive et de s'asseoir avec la direction pour clarifier le mandat externe est appuyée par Philippe S. et adoptée à l'unanimité.

**\*\*\* Le point 22.1 sur le Racisme systémique ayant pris beaucoup plus de temps que prévu, Chantal survol rapidement les points essentiels du reste de l'ordre du jour:**

- Les budgets ne sont pas encore sortis.
- Nous aurons une conseillère en orientation au secondaire, mais toujours pas de psychoéducateur/trice.
- Nous avons reçu près de 200 demandes d'admission au primaire, et nous n'avons que quelques places de libres. Les portes ouvertes du secondaire ont lieu les 20 et 21 octobre prochain.

#### 22.2 Anglais

#### 22.3 Répaq

### 23. Rapport des enseignants et autres membres du personnel

#### 23.1 Rentrée scolaire

#### 24. Rapport du service d'animation

#### 25. Rapport de la direction

##### 25.1 Reddition de compte budgétaire

##### 25.2 Reddition de compte des sorties

##### 25.3 Suite des affichages et des mouvements de personnel

#### 26. Projet éducatif

#### 27. Processus d'admission

#### VARIA

#### 28. Correspondance

### 29. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le 16 novembre 2021

### 30. Levée de la séance

Levée de l'assemblée à 22h00